Carte d'identité

Située sur la partie corrézienne du plateau de Millevaches, en bordure Est du Massif des Monédières, la vallée de la Corrèze de Pradines repose sur sept communes : Bonnefond, Bugeat, Chaumeil, Gourdon-Murat, Grandsaigne, Lestards et Pradines. Ce territoire à large superficie (5000 ha) s'étend de la zone de source dudit ruisseau, au village de la Chattemissie (860 m d'altitude), jusqu'à sa confluence avec la Corrèze, au village du Vialaneix (540 m d'altitude), après 20 km de parcours sinueux d'orientation générale Nord-Sud.

Le paysage observé sur ce territoire est caractéristique du Plateau de Millevaches : un fond de vallée diversifié en habitats humides et dominé par les activités agropastorales (pâturage extensif), surplombé par une chaîne de puys plantés massivement en résineux et saupoudrés de rares bastions de boisements feuillus et de quelques landes.

Le territoire est accessible au Nord, de Bugeat via la RD32 (longeant ensuite le territoire par l'Ouest) ou de Treignac via la RD157 ou la RD16, et au Sud, de Chaumeil via la RD32 ou de Saint-Yrieix Le Déjalat via la RD16.

Les richesses du site

La Corrèze de Pradines est une rivière typique du plateau de Millevaches. Son eau claire, froide et bien oxygénée, acide et peu nutritive (oligotrophe) est d'une qualité physico-chimique et biologique remarquable. La présence du triptyque faunistique Truite *(Salmo trutta)* – Loutre *(Lutra lutra)* – Cincle plongeur *(Cinclus cinclus)* en est la preuve évidente.

A ceci s'ajoutent les divers herbiers aquatiques vivaces à Callitriche à crochets *(Callitriche hamulata)* Myriophylle à feuilles alternes *(Myriophyllum alterniflorum)* et Littorelle à une fleur *(Littorella uniflora)*, colonisant le lit des ruisseaux à granulométrie variée (sables et graviers) et à écoulement plus ou moins lent.

Cette rivière, de sa source jusqu'à sa confluence avec la Corrèze, traverse une diversité non négligeable d'habitats humides :

- En tête de bassin, sur les fonds plats des alvéoles granitiques, les tourbières se sont installées depuis des milliers d'années, favorisées par des conditions bien particulières : sous-sol granitique imperméable, précipitations importantes, températures basses. Selon les conditions d'alimentation en eau et la profondeur de tourbe (produite par des mousses : les Sphaignes), diverses associations végétales s'entrecroisent et/ou se succèdent : habitats pionniers à Rhynchospore blanc *(Rhynchospora alba)* et Rossolis *(Drosera rotundifolia et intermedia)*, tourbière de transition à Laîche à ampoules *(Carex rostrata)* et tremblants à Potentille des marais *(Potentilla palustris)* et Trèfle d'eau *(Menyanthes trifoliata)*, bas-marais à Carex, tourbières hautes actives à Scirpe en touffe (*Trichophorum cespitosum)* et Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum)*, et écoulements à Narthécie (*Narthecium ossifragum)*.

Lorsque le niveau d'eau diminue ou que les terrains sont abandonnés, le faciès de tourbière haute dégradée apparaît, avec une prolifération de la Molinie bleue *(Molinia caerulea)*, formant une architecture particulière facilement repérable : les touradons.

- En plaine alluviale, la végétation est dominée par les prairies acides à Molinie et à Jonc acutiflore *(Juncus acutiflorus)*, surmontées par les pelouses à Nard *(Nardus stricta)* et à Jonc rude *(Juncus squarrosus)*, en contexte mésophile. Parfois, l'activité de pâturage trop fortement menée, cumulée à d'autres facteurs, conduit à l'apparition d'un faciès dégradé à Jonc diffus *(Juncus effusus)*.

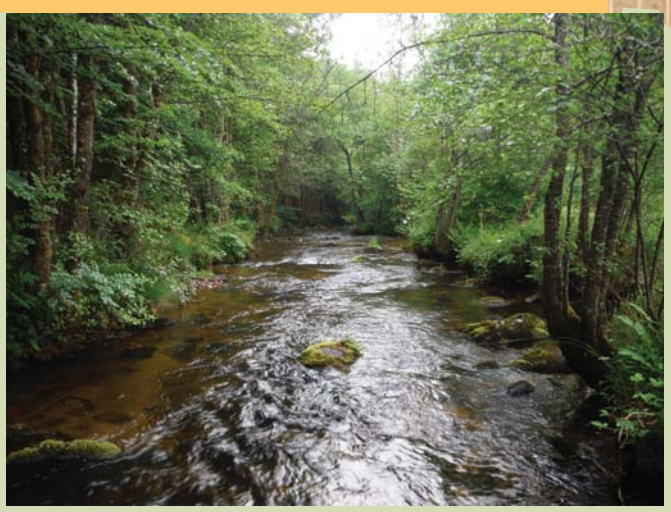

La Corrèze de Pradines et sa ripisylve bien développée

- Il reste à ajouter quelques magnocariçaies à Laîche paniculée *(Carex paniculata)* et divers boisements humides (saulaies et aulnaies marécageuses, boulaies humides), dont la ripisylve principalement dominée par l'Aulne glutineux *(Alnus glutinosa)* sur le territoire.

Sur les versants des Puys, d'autres habitats remarquables participent à la diversité paysagère du territoire, en dehors des plantations résineuses majoritaires : pelouses à Nard et à Canche flexueuse *(Deschampsia flexuosa)*, landes sèches atlantiques ou continentales, à caractère plus ou moins montagnard (présence de la Myrtille – *Vaccinium myrtillus)* et hêtraies acidophiles anciennes.

Cette diversité d'habitats est propice à l'installation d'un grand nombre d'espèces animales et végétales : Cordulie arctique, Vipère péliade, Agrion de mercure, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche grise, Grenouille rousse, Circaète Jean-le-Blanc...

Statut et règlementation

La vallée de la Corrèze de Pradines, d'une grande superficie, englobe périmètres d'inventaires, de classements ou de protection, visant respectivement à faire connaître, conserver et protéger le paysage, les habitats et les espèces remarquables.

Trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont incluses au sein du territoire : ZNIEFF de type I « Landes de Vietheil » (65 ha) et « Tourbière de la Longerade » (30 ha) et ZNIEFF de type II « Vallée de la Corrèze de Pradines et Tourbières associées » (370 ha). Ces zones n'ont pas de portée réglementaire. C'est pourquoi la tourbière de la Longerade bénéficie, en supplément, d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB).

Au Nord, le territoire se juxtapose au site Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Plateau de Millevaches », animé par le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches. Intégré au sein de ce dernier, le territoire se voit ponctué de trois Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM), véritables « échantillons » du patrimoine naturel remarquable du Parc.

D'un point de vue réglementaire, le territoire est concerné par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) adopté fin 2015 en Limousin et découlant de la Trame Verte et Bleue.

La rivière « Corrèze de Pradines » est classée en Liste 1 et 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement, démontrant la qualité de ce cours d'eau (bon état écologique) et la nécessité de le préserver. Les zones humides bénéficient également d'une réglementation particulière, en cas de travaux, définie par la Loi sur l'eau (article R214 du Code de l'environnement).

Enfin, le territoire abrite de nombreuses espèces animales et végétales protégées par les lois françaises, à l'échelle nationale ou régionale, et européennes.

Partenaires financiers

UNION EUROPÉENNE Fonds Européen de Developpement Régional

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Vallée de la Corrèze de Pradines

Gourdon-Murat, Pradines, Grandsaigne, 19

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Fiche de site

Descente aménagée

Parnassie

Pâturage bovin

Les actions de gestion

La gestion n'a porté jusqu'à 2016 que sur les deux sites CEN existants : Tourbière de la Longerade et Landes et tourbière du Puy de Bessal et Roubière Soubrane, avec la mise en œuvre de sessions de bûcheronnage, d'écrasement et fauchage de la Fougère aigle, de création de gouilles et de remise en pâturage par la création de parcs fixes. Des aménagements supplémentaires ont été réalisés afin de réduire l'impact des troupeaux sur les milieux aquatiques : mise en défens des cours d'eau par pose d'une clôture électrique, descente aménagée pour un abreuvement direct stabilisé, passerelle bois ou demi-buse pour le franchissement,...

Dès 2017, l'action du CEN Limousin portera sur l'ensemble du bassin-versant de la Corrèze de Pradines, en ciblant particulièrement des secteurs à enjeux, notamment en termes d'animation foncière.

Le CEN Limousin peut déjà profiter de l'animation du Réseau Zones Humides pour sensibiliser les gestionnaires (exploitants agricoles, forestiers, particuliers, collectivités) sur la préservation des ressources naturelles comme l'eau et la biodiversité.

Espèces emblématiques

La Gentiane pneumonanthe
(Gentiana pneumonanthe)

La Gentiane pneumonanthe est une plante vivace se développant dans les landes humides et les prairies paratourbeuses. Elle est assez rare en Limousin où elle bénéficie d'une protection régionale. Sa somptueuse floraison tardive d'un bleu violacé ne passe jamais inaperçue, en plein mois d'août, au milieu des herbes jaunissantes.

La pie-grièche grise
(Lanius excelsior)

Ce passereau de la taille d'un merle est inféodé aux milieux ouverts parsemés de buissons et bosquets. Il se nourrit d'insectes qu'il empale souvent sur des épines ou du fil barbelé, en guise de garde-manger : on appelle cela des « lardoirs ». Cette espèce est rare en Limousin. Elle est même en déclin en France et en Europe, victime de l'intensification des pratiques agricoles.

L'Agrion de mercure
(Coenagrion mercuriale)

L'Agrion de mercure est une petite libellule au corps bleu annelé de noir. Une observation fine du deuxième segment de l'abdomen d'un individu mâle permet de discerner une marque en forme de casque de viking, le distinguant des autres agrions. Cet insecte est retrouvé au niveau des ruisselets et fossés ensoleillés, dans lesquels la larve peut se développer. Cette espèce est inscrite à la Directive européenne Habitat, sur plusieurs listes rouges et est protégée en France.

Gentiane pneumonanthe

Agrion de mercure

Historique du site

Au début des années 2000, le CEN Limousin fut sollicité par la mairie de Pradines pour préserver et mettre en valeur la tourbière de la Longerade, dont le patrimoine naturel était déjà reconnu, abandonnée depuis plusieurs dizaines d'années. Plusieurs baux civils ont alors été signés en 2005, portant la surface en maîtrise par le CEN à 15,5 ha. Cette même année, d'autres baux et conventions d'usage furent signés pour 20 ha de landes et tourbières sur le Puy de Bessal et la Roubière Soubrane.

Sur ces deux sites, des travaux de restauration ont été ainsi rapidement entrepris, avec une remise en place du pâturage extensif. Un plan de gestion sur 5 ans a été établi par site afin de pérenniser l'action.

Aujourd'hui, plus de 10 ans après les premiers échanges, et profitant du renouvellement des deux documents, il a été proposé d'élargir le périmètre d'action à l'ensemble de la vallée de la Corrèze de Pradines.

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2016 - Crédits photos : CEN Limousin